



Assemblée générale

Soixante-sixième session

Documents officiels

Distr. générale
12 décembre 2011
Français
Original : anglais

Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

Compte rendu analytique de la 12^e séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 20 octobre 2011, à 15 heures

Présidente : M^{me} Miculescu (Roumanie)

Sommaire

Point 55 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

11-55707X (F)



Merci de recycler 

La séance est ouverte à 15 h 05.

Point 55 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information (*suite*) (A/66/21 et A/66/261)

1. **M. Iqbal** (Pakistan) félicite le Département de l'information pour les efforts qu'il déploie constamment pour étendre ses activités grâce à une combinaison de technologies nouvelles et traditionnelles. Il se dit satisfait du travail d'information du Département auprès des médias internationaux au sujet des inondations dévastatrices que subit son pays. Avec l'assistance de l'ONU, son Gouvernement travaille d'arrache-pied pour répondre aux besoins des victimes et s'efforce aussi de lutter contre le terrorisme qui frappe le Pakistan plus que la plupart des pays, entraînant des pertes humaines et matérielles considérables.

2. Étant l'un des pays qui fournit le plus de contingents pour les opérations de maintien de la paix de l'ONU, le Pakistan prie instamment le Département de poursuivre ses efforts de sensibilisation aux réalités du terrain, aux réussites et aux problèmes des opérations de maintien de la paix. Il se félicite de la création du nouveau site Internet sur le maintien de la paix dans les six langues officielles.

3. Toutes les mesures possibles devraient être prises pour renforcer les centres d'information des Nations Unies, en particulier dans les pays en développement et des ressources suffisantes doivent être allouées à cette fin. Le Département devrait intensifier ses efforts pour mettre à disposition les documents des Nations Unies et les pages du site Internet dans les langues locales. Pour obtenir que les pays hôtes mettent gratuitement des locaux à disposition pour les centres d'information des Nations Unies, il est important que les conditions économiques de ces pays soient prises en considération tout en garantissant le soutien financier total de ces centres.

4. Se félicitant de l'exposition marquant la solidarité avec le peuple palestinien, il prie instamment le Département d'inclure l'ourdou lors du prochain lancement officiel de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

5. La liberté d'expression est un droit universel qu'il convient de promouvoir et de protéger; il ne saurait y avoir de malentendu entre les cultures, les civilisations et les religions. Les politiques et activités d'information de l'Organisation des Nations Unies

devraient avoir pour objectif de promouvoir l'harmonie et le respect entre les peuples; sa délégation demande instamment au Département de promouvoir le débat aux niveaux régional et international afin d'aider à favoriser la compréhension entre les cultures et les civilisations. Étant donné l'importance de nouvelles et d'informations exactes, objectives et équilibrées, les efforts visant à renforcer la technologie, le multilinguisme et les partenariats dans tous les médias doivent se poursuivre. Il conviendrait de renforcer les programmes de formation pour les responsables des médias des pays en développement en leur offrant des services de formation professionnelle afin de corriger le déséquilibre de l'ordre mondial dans ce domaine. Son Gouvernement est résolument en faveur de la liberté d'expression et des médias et il a créé un environnement qui leur est propice, ce qui a eu pour résultat une augmentation sans précédent des médias électroniques.

6. **M. Htut** (Myanmar) dit que le monde entier devrait disposer des technologies de l'information et de la communication conformément aux principes de la Charte et du droit international afin de permettre à chacun et aux communautés de parvenir au développement durable et d'améliorer leur qualité de vie. La fracture numérique entre pays développés et pays en développement reste une source de préoccupation. Les déséquilibres de l'information et des communications au niveau mondial pourraient se traduire par de nouvelles distorsions; en conséquence son pays appuie le renforcement du rôle du Département de l'information. Il réaffirme la nécessité de réduire les lacunes au niveau des infrastructures, des ressources techniques et du développement des compétences humaines.

7. Sa délégation attache une grande importance aux centres d'information des Nations Unies qui fournissent des renseignements sur l'Organisation dans plus de 150 langues et jouent un rôle fondamental en améliorant son image publique. Il félicite le Département pour le rôle positif qu'il a joué suite à des catastrophes naturelles en diffusant des informations aux communautés locales des zones touchées.

8. Sa délégation se félicite de l'initiative prise par la bibliothèque Dag Hammarskjöld d'étendre la portée des ateliers régionaux de formation et de partage des connaissances organisés à l'intention des bibliothèques de dépôt dans les pays en développement. Il partage l'idée que le site Internet des Nations Unies est un outil

essentiel pour les médias, les organisations non gouvernementales, les établissements d'enseignement et le public en général.

9. Le nouveau Gouvernement constitutionnel civil du Myanmar mobilise tous les moyens disponibles pour introduire des technologies modernes afin de faciliter le développement durable; l'infrastructure nécessaire est mise en place et deux centres TIC ont été créés. Ces dernières années, la participation des entreprises privées dans ce secteur a considérablement augmenté. En sa qualité de membre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), le Myanmar a lancé un projet de plan-cadre pour les TIC au titre de l'Initiative d'intégration de l'ANASE et l'Accord cadre e-ASEAN est en cours de mise en œuvre dans son pays.

10. **M. Sangqu** (Afrique du Sud) dit que, en tant que seul défenseur crédible de la paix, de la liberté et de la justice, l'Organisation des Nations Unies doit se faire entendre à l'échelon mondial. Avec l'augmentation du nombre de ses membres et la croissance de la population mondiale, l'Organisation doit étendre son soutien afin de traiter tous les problèmes brûlants, en particulier ceux qui touchent les pays en développement. Le Département de l'Information devrait être au sein de la stratégie de l'ONU, en particulier dans le cadre de la préparation de la prochaine Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Conférence sur le développement durable (Conférence de Rio+20). Le Département joue un rôle important en matière de sensibilisation à la question de la Palestine et d'appui au programme de décolonisation, en particulier en ce qui concerne le Sahara occidental.

11. Il est très satisfait des travaux des centres d'information des Nations Unies, en particulier dans les pays en développement. Les informations qu'ils diffusent dans des langues locales ont un impact très fort. L'Afrique du Sud appuie la décision de créer un centre d'information des Nations Unies à Luanda pour les pays africains lusophones en espérant qu'il sera bientôt opérationnel. Il conviendrait de renforcer encore le Centre d'information des Nations Unies de Pretoria; il joue un rôle important en faisant connaître le programme Simul'ONU mondiale auprès des jeunes.

12. L'Afrique du Sud est consciente non seulement des possibilités que pourraient offrir les nouvelles

technologies dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de la croissance économique et du développement social mais aussi pour réduire la fracture numérique entre pays développés et pays en développement. Les Nations Unies devraient aider à combler cette fracture et fournir l'appui et les ressources nécessaires, en particulier aux centres d'information des Nations Unies dans les pays en développement. Les nouveaux médias sociaux ont donné la preuve de leur efficacité pour atteindre les principaux groupes concernés au sujet de questions telles que la Journée internationale Nelson Mandela, l'Année internationale de la forêt et le séisme et le tsunami au Japon. Cependant, les médias traditionnels conservent leur importance et restent les principaux moyens de communication dans la plupart des pays en développement; ils faut donc continuer de les utiliser afin que chacun puisse être informé, conformément aux objectifs et principes de la Charte des Nations Unies.

13. Sa délégation a participé à la manifestation organisée par le Département le 21 mars, au siège, à l'appui de l'Année internationale des personnes d'ascendance africaine; en Afrique du Sud, cette date est également considérée comme la Journée des droits de l'homme, en commémoration du massacre de Sharpeville en 1960. Il félicite le Département pour ses initiatives visant à sensibiliser à des phénomènes tels que le commerce des esclaves, l'holocauste et l'apartheid et pour son appui à la campagne pour la Journée internationale Nelson Mandela. La publication Afrique Renouveau est précieuse pour promouvoir la sensibilisation au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Les activités d'information et de communication dans des situations de conflit et à l'issue de conflits pourraient jouer un rôle important dans les missions de maintien de la paix.

14. **M. Atabekov** (Kirghizistan) rappelle que la Déclaration universelle des droits de l'homme dispose que chacun a le droit de chercher, recevoir et transmettre des informations. Dans cet esprit, conformément à la Charte des Nations Unies et dans un climat de bouleversements sociaux et politiques, le Secrétaire général fait des efforts considérables pour informer la communauté internationale par des visites, des réunions et des déclarations. Lors de sa visite au Kirghizistan en 2010, il a fourni des informations sur les efforts déployés par l'ONU pour assurer la paix et la stabilité et régler les conflits. Il a déclaré appuyer pleinement l'initiative « Impact universitaire des

Nations Unies ». Les politiques et activités d'information des Nations Unies contribuent à atteindre les principaux objectifs du développement humain en traitant des problèmes tels que les changements climatiques, la réforme de l'Organisation et les objectifs du Millénaire pour le développement.

15. La Constitution du Kirghizistan garantit à tous les citoyens la jouissance de leurs droits fondamentaux, y compris la liberté d'expression. Depuis l'avènement de la démocratie, les médias se sont développés et des douzaines de partis politiques ont été créés. L'Association du Kirghizistan pour les Nations Unies réalise un travail important. Le 21 octobre 2011, le Kirghizistan devait, pour la première fois, être candidat aux élections du Conseil de sécurité.

16. **M. Uspenskiy** (Fédération de Russie) déclare que sa délégation a une opinion généralement positive du travail du Département de l'Information et des efforts qu'il déploie pour développer des services stratégiques de communication et d'information et tenir la communauté internationale au courant des activités de l'Organisation des Nations Unies. Il se félicite du niveau élevé de coopération existant entre le Département et le Comité de l'information, ce qui a une grande importance pour déterminer les priorités du Département, et il se félicite de l'initiative visant à intensifier le rythme des activités pendant la période intersessions, ce qui permet aux membres du Comité d'échanger régulièrement leurs vues.

17. Les efforts du Département visant à développer la coopération avec des établissements d'enseignement, à diffuser des renseignements sur les activités des Nations Unies auprès des jeunes et à les impliquer dans le processus décisionnel aideront à assurer la stabilité du développement et la pertinence constante de l'Organisation à longue échéance. Les universités de nombreuses villes russes participent activement à l'initiative « Impact universitaire » et les étudiants russes prennent une part active à Simul'ONU mondiale, aux niveaux tant national qu'international. Un représentant de la Fédération de Russie a été choisi comme secrétaire général de la troisième Conférence annuelle des Nations Unies Simul'ONU mondiale qui s'est tenue à Incheon (République de Corée). En 2013, les Jeux universitaires mondiaux se tiendront à Kazan, ville célèbre pour ses traditions de coexistence pacifique et de bon voisinage entre les populations de différentes ethnies et croyances. La coopération entre le Département et le Comité d'organisation des Jeux

pourrait se fonder sur l'idée de la promotion de la tolérance; le Centre d'information des Nations Unies à Moscou, en tant que partenaire fiable et source d'informations exactes au sujet de l'Organisation des Nations Unies et compte tenu du rôle qu'il joue dans la promotion, entre autres, des droits de l'homme et des droits des peuples autochtones, pourrait servir d'agent de coordination à cet égard.

18. Sa délégation attache une grande importance aux manifestations marquant la Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'holocauste pendant laquelle il conviendrait de mettre l'accent sur le rôle du personnel militaire qui a libéré les camps de concentration nazis. Ces manifestations sont particulièrement importantes pour mieux faire comprendre que la tragédie de l'Holocauste n'a pas concerné uniquement le peuple juif mais qu'elle a été une tragédie pour l'humanité toute entière pendant la Deuxième guerre mondiale qui a été la plus sanglante de l'histoire. Il est profondément regrettable que certains pays tolèrent encore des révisionnistes qui essayent de dépeindre les Nazis comme des héros et des patriotes; cette politique est tout à fait incompatible avec les obligations de ces pays au titre de la Charte des Nations Unies. De plus, les tentatives visant à glorifier les auteurs du Nazisme vont à l'encontre d'un des objectifs les plus importants énoncés dans la Charte – épargner aux générations futures le fléau de la guerre.

19. Alors que le Département utilise de plus en plus son site et les ressources de l'Internet telles que Twitter, Facebook et You Tube, il est important de continuer à développer les voies de communication traditionnelles, mais nullement dépassées des Nations Unies, telles que la radio et la télévision et les centres d'information qui deviennent de plus en plus populaires. Il espère que le Département obtiendra les ressources financières, techniques et humaines nécessaires pour poursuivre ses activités.

20. Le multilinguisme et le maintien de la parité entre les langues officielles est une condition indispensable des activités du Département. Bien que celui-ci s'efforce d'améliorer le contenu multilingue du site Internet des Nations Unies, il éprouve certaines difficultés à le faire, en particulier du fait que de nombreux départements du Secrétariat fournissent du matériel en anglais uniquement. Il n'est pas question de s'écarter du principe du multilinguisme. Il serait utile de disposer d'informations en russe plus nombreuses

sur les activités des Nations Unies, telles que celles fournies par le Centre d'information des Nations Unies à New York. Pour beaucoup d'habitants de la Fédération de Russie, depuis les écoliers jusqu'aux journalistes professionnels, les documents du Centre font régulièrement partie de leur programme quotidien d'information. Le portail du Centre en langue russe devrait être doté de ressources suffisantes conformément au principe de la parité des langues. Le service russe de radiodiffusion de l'ONU, et en particulier son bulletin d'information quotidien, diffuse des informations sur les activités de l'Organisation à un public russophone dans le monde entier. Les émissions en langue russe contribuent à faire connaître les valeurs des Nations Unies tout en renforçant la position de la langue et en encourageant le multilinguisme.

21. Sa délégation félicite le Département de ses efforts de développement de partenariats avec des organisations non gouvernementales et d'autres secteurs de la société civile. Les conférences annuelles organisées par le Département avec des ONG permettent à ces dernières d'étendre leurs contacts et d'améliorer leur connaissance des activités de l'Organisation des Nations Unies et de ses partenaires dans d'autres parties du monde.

22. **M. Askarov** (Ouzbékistan) souligne l'importance d'informations impartiales et équilibrées au sujet de l'évolution des situations internationales et régionales et des problèmes actuels de la politique internationale et de l'économie mondiale. Ces informations sont particulièrement importantes pour les pays en développement qui, bien souvent, n'ont pas les moyens de diffuser des informations importantes pour leur propre opinion publique et pour le public international en général. Les technologies modernes de l'information et de la communication pourraient servir à la fois pour défendre les intérêts des peuples et des États et pour leur nuire et pour promouvoir ou entraver le développement durable et la sécurité internationale. L'ONU, l'unique organisation internationale dont la légitimité est incontestée, doit rester la pierre angulaire du développement et de l'utilisation de ces technologies. M. Askarov exprime son appréciation pour le travail accompli par les services de l'information des Nations Unies dans les six langues officielles qui servent de moyen de communication pour plus des deux tiers de la population mondiale.

23. L'étude des langues étrangères, en particulier celle de l'anglais, a beaucoup progressé en Ouzbékistan au cours de ces dernières années. Environ un tiers des jeunes de moins de 25 ans peuvent s'exprimer en anglais, bien que le russe reste la lingua franca des personnes plus âgées. Grâce au travail du service de radiodiffusion en russe de l'ONU, les peuples d'Asie centrale, et en particulier ceux d'Ouzbékistan, sont beaucoup mieux informés au sujet des activités de l'Organisation, des priorités du Secrétaire général et des principaux domaines d'activité de l'Assemblée générale et des autres organes des Nations Unies. Ce service doit donc disposer des ressources financières et humaines dont il a besoin.

24. Les États Membres doivent mieux coordonner leurs efforts pour observer les règles et les normes existantes applicables aux technologies de l'information et de la communication qui représentent une part de l'économie toujours plus importante. La promotion du potentiel de ces technologies et la création de conditions favorables à un développement stable et sûr doivent être au centre des efforts déployés pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

25. **M. Chabi** (Maroc) estime qu'il y a eu un bouleversement dans les moyens de collecte, production et diffusion des informations. Le Département a pour mission d'informer, faire participer et agir et, pour ce faire, il a besoin d'utiliser les médias tant traditionnels que nouveaux. Son Gouvernement espère qu'une attention particulière sera accordée aux besoins des pays africains à cet égard.

26. Les centres d'information des Nations Unies jouent un rôle essentiel pour informer la société civile au sujet des activités de l'Organisation aux niveaux national, régional et international. Ils ont une mission particulièrement importante dans les pays en développement qui ne disposent pas des technologies modernes d'information. Le centre de Rabat joue un rôle très actif dans l'information de l'opinion publique marocaine au sujet des activités de l'ONU; l'année dernière il a notamment coopéré avec plusieurs universités marocaines sur des questions telles que les objectifs du Millénaire pour le développement et les changements climatiques.

27. M. Chabi se félicite de la poursuite du Programme spécial d'information sur la question de la

Palestine, excellent moyen de sensibilisation à la situation au Moyen-Orient. La composante formation de journalistes palestiniens est également très utile.

28. Le multilinguisme est une dimension essentielle des activités de l'ONU; comme il n'a pas été possible de parvenir à la parité linguistique, le Département devrait redoubler d'efforts pour encourager l'emploi des six langues officielles. Le multilinguisme et le dialogue entre les civilisations sont deux des caractéristiques fondamentales de l'Organisation et des valeurs de la diversité et de la tolérance; le Département devrait donc promouvoir des initiatives plus nombreuses à cet égard.

29. En tant que fournisseur de contingents, le Maroc souhaite que soit améliorée la communication au sujet des opérations de maintien de la paix et de leur rôle capital dans ce domaine et celui de la sécurité à l'échelon international. Le Département de l'information et le Département des opérations de maintien de la paix devraient élaborer une stratégie de communication à dimensions multiples pour faire connaître la réussite des activités de maintien de la paix de l'ONU. Il est regrettable que les médias se concentrent souvent sur des échecs isolés dans ce domaine; il est temps de mettre les choses au point. Il est indispensable que le Département de l'information, le Département des affaires politiques, le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions entretiennent des relations étroites de communication pour assurer efficacement la gestion des opérations de maintien de la paix et une meilleure connaissance des bons offices du Secrétaire général en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

30. Le Printemps arabe a clairement mis en évidence le rôle capital des médias sociaux. L'Organisation des Nations Unies doit relever le défi que représente une plus large utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Sa délégation se félicite des efforts du Département pour améliorer le site Internet de l'Organisation et le rendre plus convivial.

31. **M. Nwosa** (Nigéria) dit que l'inégalité des possibilités d'accès à l'autoroute de l'information, au détriment des pays en développement et de l'Afrique en particulier, reste une source de préoccupation. Même si les technologies modernes de l'information et de la communication bénéficient à la communauté

internationale, les moyens traditionnels existant dans ce domaine n'en restent pas moins essentiels.

32. Sa délégation souligne le rôle capital que le Département de l'information pourrait jouer dans le processus de maintien de la paix et la nécessité de partenariats avec le Département des opérations de maintien de la paix. En fournissant à l'avance des renseignements positifs, le Département de l'information pourrait contribuer à ce que les communautés hôtes accueillent favorablement les militaires de la force de maintien de la paix.

33. Pour que le développement durable se transforme en réalité, en particulier dans le monde en développement, il convient d'aborder globalement les facteurs qui lui font obstacle. La Conférence de Rio +20 sera donc d'importance cruciale pour les pays en développement qui doivent pouvoir mieux se faire entendre; par le biais de son réseau mondial, le Département doit garantir l'accès à l'information sur tous les aspects des problèmes, en particulier aux communautés locales.

34. Pour le Nigéria, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) constitue un but à atteindre dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement. Sa délégation demande instamment au Département de conserver l'élan des campagnes qu'il mène pour le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, auxquelles est imputable un nombre incalculable de morts en Afrique et qui sapent à la base les perspectives du développement durable.

35. **M. Bousselmi** (Tunisie) déclare que les problèmes examinés sont très intéressants pour son pays qui entre dans une phase cruciale de son histoire suite à une révolution pacifique fondée sur la garantie de la liberté et de la dignité de tous, en particulier la liberté d'expression.

36. La réalisation de la parité des langues au sein du système des Nations Unies est un objectif ambitieux mais pas impossible à atteindre; le manque de ressources ne devrait pas faire obstacle à l'utilisation de l'arabe comme l'une des langues officielles et à l'amélioration du site Internet en arabe. La Tunisie félicite le Département de l'information de ses efforts au sujet de la question de la Palestine et le prie instamment de continuer à fournir des informations par le biais de séminaires régionaux et autres activités. Beaucoup de pays en développement n'ont pas les capacités voulues pour suivre l'évolution de la

technologie; il faut combler la fracture numérique entre le Nord et le Sud. Le Département joue un rôle capital pour faire connaître les travaux de l'Organisation et sensibiliser les peuples du monde aux problèmes d'actualité.

37. **M. González** (Cuba) déclare que les progrès de la science et de la technologie sont un facteur positif et les avantages potentiels des technologies de l'information pour l'éducation, la médecine et d'autres domaines de l'éducation sont immenses, mais l'utilisation des nouvelles technologies de l'information pourraient aussi constituer une menace sérieuse pour la paix et la sécurité internationales et la réalisation des objectifs et des principes de la Charte des Nations Unies. Selon les statistiques récentes de l'Union internationale des télécommunications (UIT), 70 % de la population mondiale n'a pas accès à l'Internet – plutôt 80 % dans les pays en développement et davantage encore dans le cas des télécommunications large bande. Même si l'accès universel aux technologies de l'information et de la communication était possible, les conséquences de l'utilisation d'ordinateurs et de l'Internet pour les millions de personnes dans le monde qui sont analphabètes et vivent dans une extrême pauvreté sont loin d'être claires. Pourtant une fraction minime des dépenses mondiales d'armement suffirait pour éliminer la fracture numérique.

38. Les centres d'information des Nations Unies devraient continuer à jouer un rôle capital dans la diffusion d'informations équilibrées tenant compte des besoins du public visé. Sa délégation se félicite de la création du Centre d'information des Nations Unies à Luanda (Angola). Il convient de continuer à utiliser les médias traditionnels pour atteindre le nombre considérable d'analphabètes dans les pays du Sud.

39. Le Gouvernement américain poursuit ses agressions contre Cuba par la radio et la télévision, en violation flagrante du droit international et des règlements de l'UIT. Les émissions illicites contenant des données fausses et déformées dans le but de déstabiliser et de corrompre, perturbent le fonctionnement normal des radiocommunications et brouillent la réception des six chaînes de télévision cubaines inscrites dans le Fichier international d'enregistrement des fréquences. Le Conseil des radiocommunications de l'UIT a instamment prié le Gouvernement américain de mettre fin à ces brouillages et Cuba les a dénoncés à maintes reprises dans de nombreux forums. Néanmoins, chaque année

le Congrès américain approuve un budget fédéral de plus de 30 millions de dollars pour la transmission à Cuba de milliers d'heures d'émissions radiodiffusées, dont certaines à partir d'aéronefs militaires et autres. Ces émissions constituent indubitablement une menace pour la paix et la sécurité internationales. Sur les 23 stations de radiodiffusion qui émettent des programmes à destination de Cuba, 3 appartiennent au Gouvernement américain et les autres ont des liens avec des terroristes connus qui vivent aux États-Unis. Son Gouvernement a demandé au Gouvernement américain de cesser immédiatement ses émissions illicites vers Cuba, ainsi que son embargo manqué contre le peuple cubain qui a causé plus de 7 millions de dommages au secteur des TIC pour l'année dernière seulement.

40. **M. Pintado** (Mexique) renouvelle le soutien de son pays au Département de l'information et, en particulier, le félicite pour l'amélioration de l'accès à ses documents et archives photographiques et leur numérisation. Le Mexique se félicite de la participation toujours plus grande de la société civile aux manifestations organisées par le Département, notamment les réunions préparatoires de la Conférence de Rio+20 et de l'initiative « Impact universitaire » à laquelle ont participé sept universités mexicaines. Son Gouvernement entretient d'excellentes relations de coopération avec le Centre d'information des Nations Unies à Mexico qui a entrepris plusieurs projets pour diffuser des informations au Mexique et dans la région, en particulier auprès des jeunes. Le Centre a conclu un accord avec l'Institut latino-américain de la communication pour l'éducation qui s'est spécialisé dans l'apprentissage à distance. Il participe également à un programme de renforcement des capacités concernant 70 bibliothèques d'Amérique latine. Sa délégation prend note de la proposition de la délégation égyptienne concernant la coopération entre les centres d'information du Caire, de Mexico et de Pretoria.

41. Sa délégation se félicite de l'utilisation par l'ONU des nouveaux moyens de communication tels que les médias sociaux et de la mise à jour du site Internet du Département. Elle invite en même temps le Département à trouver un équilibre entre les technologies nouvelles et les médias traditionnels sans que ceci entraîne des dépenses budgétaires additionnelles.

42. Le plein accès à l'information est primordial non seulement pour jouir des droits de l'homme mais aussi

pour favoriser le développement économique et promouvoir l'éducation. Le Mexique tient donc à souligner l'importance du multilinguisme et de la parité des langues et il insiste sur la nécessité pour le Département de mettre à disposition les documents d'information essentiels en espagnol dans les médias tant traditionnels que nouveaux. Le Mexique vient en troisième position pour ce qui est du nombre de visites du site Internet de l'ONU et il compte le plus grand nombre d'adeptes de Facebook en Amérique latine.

43. **M. Kanaan** (Observateur pour la Palestine) souligne l'importance du Programme d'information spécial sur la question de la Palestine qui joue un rôle clef pour sensibiliser la communauté internationale aux droits du peuple palestinien, notamment son droit inaliénable à l'autodétermination, et celle des efforts déployés aux niveaux régional et international en vue de parvenir à un règlement pacifique juste, durable et total de la question de la Palestine et du conflit israélo-arabe. Sa délégation félicite le Département de l'information, et en particulier sa section chargée de la Palestine, d'organiser des activités et des manifestations liées au Programme, notamment les séminaires annuels des médias internationaux sur la paix au Moyen-Orient. Il le félicite également d'avoir lancé, au siège, la nouvelle exposition permanente sur la question de la Palestine et d'avoir mis au point les archives documentaires sous forme de films et de vidéocassettes. Sa délégation rappelle l'importance du programme annuel de formation destiné à des personnalités de la radio et de la télévision et des journalistes palestiniens du Territoire palestinien occupé. Le Département devrait entreprendre les autres activités requises par l'Assemblée générale dans les résolutions pertinentes, notamment l'organisation de missions d'enquête pour des journalistes dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et en Israël, ainsi que l'expansion de sa collection de matériel audio-visuel sur la question de la Palestine. Il espère que la Section du Département chargée de la Palestine disposera de fonds et d'effectifs suffisants pour lui permettre de s'acquitter pleinement de son mandat. Il renouvelle l'appel lancé au Département pour qu'il rétablisse le lien concernant la Question de la Palestine sur le site Internet de l'ONU.

44. Les forces israéliennes d'occupation continuent à prendre pour cibles les journalistes qui signalent les politiques et pratiques illicites, agressives et destructrices d'Israël dans le Territoire palestinien

occupé, y compris Jérusalem-Est. Outre une campagne d'arrestations et de détentions, les forces d'occupation ont utilisé des balles de caoutchouc, des gaz lacrymogènes et même des grenades métalliques contre des journalistes et des photographes palestiniens et étrangers couvrant des démonstrations pacifiques de protestation contre la confiscation de terres appartenant à des Palestiniens pour la construction illicite du mur et des colonies. Les colons israéliens illégaux poursuivent également leurs actes de violence et de terrorisme contre les journalistes palestiniens et étrangers. La Commission, et les organisations internationales, devraient intensifier leurs efforts pour protéger les journalistes palestiniens et étrangers et veiller à ce qu'ils puissent travailler sans subir les contraintes de la censure israélienne et la menace des forces militaires.

45. Le Ministère palestinien des télécommunications et des technologies de l'information attache la plus grande importance au développement de la technologie de l'information. Cependant, le contrôle exercé par Israël sur les communications en Palestine empêche le peuple palestinien d'avoir directement accès aux services de communication et à la technologie de l'information. Dans le cadre de leurs efforts de renforcement des institutions, les dirigeants palestiniens s'efforcent de mettre en place des réseaux TIC pour atteindre tous les Palestiniens et les aider à surmonter les obstacles à des conditions de vie normales et au développement qui leur sont imposés; ils s'efforcent également de protéger les journalistes afin qu'ils puissent travailler librement et en toute sécurité. Une nouvelle législation concernant la radio et la télévision est en cours d'élaboration avec la participation de spécialistes des médias et de militants pour la liberté d'expression, et le personnel des agences gouvernementales reçoit une formation dans le domaine de la législation sur les médias et des droits et obligations des journalistes. Plusieurs organisations non gouvernementales palestiniennes sont actives à cet égard. Le Centre palestinien pour le développement et la liberté des médias a publié un guide juridique à l'intention des journalistes en mai 2011; le Réseau Internet des médias arabes participe aussi activement au développement du secteur des médias indépendants en Palestine.

Adoption des projets de résolution

46. **La Présidente** attire l'attention sur les deux projets de résolution relatifs à l'information figurant

dans le rapport de la Commission sur l'information (A/66/21, chap. IV) : le projet de résolution A, intitulé « L'information au service de l'humanité » et le projet de résolution B, intitulé « Politiques et activités des Nations Unies en matière d'information ». Ni l'un ni l'autre de ces projets de résolution n'a d'incidences budgétaires. La Présidente croit comprendre que la Commission souhaite se prononcer sur les deux projets de résolution en même temps.

47. Le projet de résolution A et le projet de résolution B sont adoptés.

La séance est levée à 16 h 50.